PRIMARETTE

BULLETIN MUNICIPAL

n° 26

2013

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture.
Pages 2 et 3 : Le mot du Maire.
Pages 4 à 8 : Décisions et délibérations du Conseil Municipal en 2013.
Page 8 : Etat Civil de l'année.
Pages 9 à 12 : Compte administratif 2011 et Budget communal 2012.
Page 13 : Urbanisme.
Page 14 : C.C.A.S. et environnement.
Page 15 : Travaux de voirie et bâtiments communaux
Page 16 : ASTA - L'école primaire
Page 17 : Le site Internet.
Pages 18 et 19 : Brèves communales et autres actualités.
Pages 20 à 22 : Une année dans la Presse.
Page 23 : A.D.M.R. du Dolon. Aide à Domicile en Milieu Rural.
Page 24 : Les Fils d'Argent
Page 25 : Le C.D.F.P. / L'AADP Association d'Animation de Primarette
Page 26 : Le Sou des Ecoles
Page 27 : La F.N.A.C.A..
Page 28 : Les Conscrits
Page 29 : A.C.C.A: La Chasse.
Page 30 : Ripatons et Bartifelles
Page 31 : Le Football. (F.C.C.)
Pages 32 et 33 : Téléthon
Pages 34 et 35 : Calendrier 2013 des manifestations et festivités des associations
Page 36 : Couverture : Renseignements et téléphones utiles.

LES FETES ET JOURS FERIES EN 2013

Mardi 1° janvier : jour de l'An,
Lundi 1 avril : lundi de Pâques,
Mercredi 1° mai : Fête du travail,
Mercredi 8 mai : Victoire 1945,
Jeudi 9 mai : Ascension,
Lundi 20 mai : Lundi de Pentecôte,

Dimanche 14 juillet : Fête Nationale,
Jeudi 15 août : Assomption,
Vendredi 1° novembre : Toussaint,
Lundi 11 novembre : Armistice 1918,
Mercredi 25 décembre : Noël

"L'Agriculture est un art si humain et si debonnaire qu'en voyant et oyant seulement, il fait aussitost les gens sçavans" (La Boétie 1530-1563)

Le mot du Maire.

Nous arrivons au terme de cette année 2012, et c'est toujours pour moi un moment important qui me permet de faire un point sur l'année écoulée, de mesurer nos avancées avant de se projeter de nouveau vers un nouvel exercice. Mais c'est surtout aussi le moment de vous présenter mes vœux. Nous vous souhaitons, le conseil municipal et moi même une très bonne année 2013, pleine de projets, de rencontres, de belles surprises et de partage. Mais aussi, une année remplie de bonheur qui vous gardera toutes et tous en bonne santé ainsi que vos proches.

Je me réjouis d'ores et déjà cette année de vous présenter une fois de plus mes vœux puisque 2012 a vu la naissance de notre nouveau vecteur de communication : le site internet de la commune :

www.primarette.fr

Je vous invite à vous connecter fréquemment pour suivre l'actualité de la commune en souhaitant que 2013 soit une année de prospérité et de développement pour notre village.

Que dire sur 2012 ?

Je voudrais tout d'abord remercier nos employés communaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune.

J'exprime ensuite toute ma reconnaissance à nos associations et aux bénévoles dont les initiatives animent notre commune. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants. Même si la participation aux manifestations tend à diminuer, nous devons continuer dans ce sens pour maintenir un tissu social qui, en ces temps difficiles, trouve toute sa signification. A Primarette, le téléthon en est encore une belle preuve cette année.

2012 aura été une année d'élections tant législatives que présidentielles en France mais également à l'étranger (Amérique, Chine,…) qui forcément modifient l'échiquier politique.

2012 aura vu la crise de la dette dans la zone euro se durcir ce qui nous force à opérer un virage, à modifier nos comportements citoyens, à agir avec la plus grande sagesse tout en essayant, pourtant, d'anticiper l'avenir.

2012, les éléments continuent à se « fâcher » provoquant des catastrophes naturelles importantes laissant des populations complètement démunies. Primarette, toute proportion gardée, a connu des difficultés et des primarettois ont subi des dégâts dus au vent ou à l'eau.

Il est clair que les plans d'urbanisme risquent de devenir de plus en plus drastiques et contraignants.

2012 pour notre commune aura quand même permis de poursuivre les travaux engagés et je veux saluer ici le Conseil Général de l'Isère pour les différentes subventions (église, voirie) qu'il nous a accordées. Je remercie également le conseil municipal pour son engagement à mes côtés.

Je vous laisse prendre connaissance de toute notre actualité ainsi que celle de nos associations dans les pages intérieures de ce bulletin.

Que sera 2013 ?

Certainement encore une année de rigueur et j'espère que le Conseil Général continuera à nous épauler afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs. Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets, appuyés eux –mêmes par les subventions. Ne nous voilons pas la face, nos ressources financières, qu'il s'agisse des recettes fiscales ou des subventions, ont commencé à diminuer, et nous ne pouvons que le déplorer.

Je ne vous parlerai pas des projets pour 2013 pour l'instant, mais plutôt dans le prochain « Infos-Mairie » car la prudence est de mise et je ne veux pas annoncer des promesses que nous ne pourrions pas tenir. Nous avancerons en fonction de ce que nous permettra notre budget 2013.

Néanmoins, sachez que lors du dernier conseil municipal de novembre, nous avons pris la décision :

- D'éteindre l'éclairage public de 1 heure à 5 heures du matin,
- De ne pas faire d'illuminations en cette fin d'année et d'enlever les guirlandes en place. Leurs branchements n'étaient plus aux normes et donc dangereux. Nous verrons l'année prochaine pour remettre tout cela en état.

Le Conseil et moi-même seront heureux de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu **le vendredi 18 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.**

Avant de vous quitter, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour 2013 et vous souhaite une bonne lecture de ce n° 26 du bulletin municipal concocté, comme à l'habitude, par l'équipe communication.

Le Maire, **Angéline APPRIEUX.**

Les principales décisions et délibérations prises au cours des conseils municipaux depuis le 01 janvier 2012

Conseil de janvier

Renouvellement du bail logement

La Commune de Primarette est propriétaire d'un immeuble sis **55, rue de la Mairie**. Cet immeuble avait, en son temps, été construit pour abriter le bureau de poste ainsi que le logement de fonction de l'employé affecté à ce bureau. Depuis le bureau a été transformé en simple recette postale et, de fait, le logement accessoire n'est plus occupé par le personnel du service public.

Le conseil décide d'attribuer le logement et de mettre en place une convention d'occupation précaire du logement.

Travaux à prévoir :

- Aménagement du point d'apport volontaire
- Poursuite des travaux rue du lavoir devant la maison Chambard
- Travaux vers le bâtiment des jonquilles
- Écoulement des eaux de pluie vers la maison Dohollo
- Chemins de terre à reprendre afin de boucher les trous
- Travaux à entreprendre sur le pont vers la maison Pupat, en direction de Pisieu.
- Chemin de la Perrière à reprendre au niveau de la maison Charreton

Conseil de février

Appropriation du compte administratif 2011

9 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions votent le compte administratif du budget communal 2011.

Appropriation du compte de gestion 2011

11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention votent le compte de gestion

(le compte administratif 2011 et le budget communal 2012 sont détaillés aux pages 9 à 12)

Débat d'orientation budgétaire

De nombreux points sont évoqués :

Réfection de la toiture de l'église pour environ 50 k€

Mise en conformité des bâtiments pour l'accessibilité

Points d'Apport Volontaire : aménagement autour des PAV (entrée du village et aux coches)

Voirie : définition des routes prioritaires (suite aux dégâts de l'hiver) ; poursuite des travaux Rue du Lavoir (un devis de 14 k€ a été transmis par le syndicat de Voirie).

Stade : Porte à modifier ; révision de l'électricité, nettoyage et rafraichissement des vestiaires ; entretien du terrain (envahi par les taupes) et mise aux normes de celui-ci.

Réfection des ponts.

Ecoles : voir les demandes suite au conseil d'école.

Les différentes commissions réfléchissent aux besoins matériels pour faire remonter les orientations avant la prochaine commission Finances du 15 mars.

Conseil de mars

Affectation du résultat :

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2011 du budget principal de notre commune.

Cet excédent constaté au compte administratif 2011 s'élève à **149 827.94** €.

Proposition d'affecter cet excédent à la section d'investissement pour un montant de **34 613.63** € et à la section de fonctionnement pour un montant de **115 214.31** €.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu le compte administratif 2011 du budget principal de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 29 mars 2012,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention,

Décide d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2011 du budget principal comme présenté

Taxes :

Taxes	Taux 2009	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	13.44	13.44	13.44	13.44
Taxe foncière propriétés bâties	22.71	22.71	22.71	22.71
Taxe foncière propriété non bâties	57.96	57.96	57.96	57.96

Cette année encore, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix pour, 1 abstention, de ne pas augmenter les taxes d'imposition et de reconduire les mêmes ratios pour 2012.

Vote du budget primitif

Projet de budget primitif 2012 préparé par la commission des finances :

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 615 920 euros pour la section de fonctionnement, Recettes, Dépenses.
- 224 614 euros pour la section investissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget 2012.

Demande de subventions pour l'aménagement et la sécurité du Chemin du Lavoir et du bas côté 14 763 € HT ainsi que du devis de la SAMSE qui s'élève à 4 928 € HT soit un total de 19 691,40 € HT.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Retient la proposition du Syndicat Intercommunal de Voirie (devis de 14 763 € HT) et de la SAMSE (devis de 4 928 € HT) présenté par Mme le Maire ; total : 19 691,40 € HT.
- Demande qu'un dossier concernant ces travaux soit préparé rapidement pour solliciter le Conseil Général en vue de l'attribution d'une subvention dans le cadre de la dotation territoriale.
- Charge Mme le Maire et M. le Trésorier, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Conseil d'avril

Groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic relatif à l'accessibilité des ERP.

Caractérisation d'un ERP (Etablissements **R**ecevant du **P**ublic)

Constituent des ERP tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non.

La loi sur « L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », par décret du 17 mai 2006, instaure l'obligation de procéder à un diagnostic d'accessibilité des ERP de catégorie 1 à 4, par les administrations ou exploitants concernés, pour le 31 décembre 2010.

La mise aux normes est prévue au plus tard le 31 décembre 2014 et Madame le Maire expose qu'afin de faciliter la mutualisation des procédures de marchés et de contribuer à la réalisation d'économies sur les achats, il est proposé que ce diagnostic des ERP soit réalisé dans le cadre d'un groupement de commandes à l'échelle de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à 3 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.

Conseil de mai

Versements des subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

N° 2012-011 : ADMR Dolon : 600 €

N° 2012-012 : AFIPAEIM section Beaurepaire : 100 €

N° 2012-013 : Amicale personnel communal : 200 €

N° 2012-014 : CCAS de Primarette : 1200 €

N° 2012-015 : Sou des Ecoles de Primarette :

Subvention annuelle de 700 €.

Règlement du transport des sorties piscine de 1100 €.

Toutes ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Taxe locale de consommation finale d'électrification (TLCFE)

Les trois communes de Montseveroux – Cour-et-Buis – Primarette ont transféré au Syndicat Intercommunal d'Electrification leurs compétences en matière de réseau d'alimentation en électricité et l'éclairage public.

La Taxe d'électricité était fixée par le Syndicat Intercommunal et encaissée par celui-ci pour financer les travaux sur ces réseaux, en particulier les remboursements de prêts. Le Coefficient de 8,12 % est fixé pour les communes adhérentes de moins de 2000 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité de reverser au syndicat intercommunal d'Electrification au fur et à mesure de son enregistrement dans la comptabilité de la commune.

Réfection Toiture Eglise : L'entreprise Les Charpentiers de Sonnay nous propose un devis de 51 563.58 € TTC tout compris puisqu'il possède son propre échafaudage et nous fait remarquer par un courrier adressé à Madame le Maire, qu'il y a des travaux de maçonnerie à faire au niveau des acrotères et des murs.

Après réflexion, le Conseil Municipal décide de prendre une délibération afin de mandater l'entreprise Les Charpentiers de Sonnay pour la Réfection de la toiture de l'Eglise.

Conseil de juin

Subvention ALTFER : cette l'association créée en 2007 pour lutter contre le projet de tracé ferroviaire envisage une modification des statuts pour pouvoir s'opposer, avec l'ensemble des communes concernées, à l'implantation d'un projet autoroutier et défendre les intérêts des riverains affectés par ce projet.

Elle a besoin des participations financières des communes afin d'organiser des actions, notamment le recrutement d'un stagiaire en Master 1 de Géographie et aménagement du territoire, qui sera chargé de réaliser une étude sur l'opportunité géographique la plus judicieuse dans l'intérêt général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer une subvention de 150 € à cette association.

Compte rendu des délégués

CCTB Voirie : le Chemin de Champ Dames (à partir de chez FAURE Gérard jusqu'à la départementale) sera fini cette année et concernant les travaux du Pont REVEL/PRIMARETTE ils s'élèveront à 17 000€.

Conseil de juillet

Point des travaux :

Voirie :

Une délibération sera à prendre pour faire une demande de subvention pour les travaux du Pont du Rimondet (travaux sur 2013, coût 17433,49 € TTC).

Quant aux deux autres ponts : celui du Dolon est conjoint avec Revel et celui de Varambon est intercommunal.

Compte rendu des délégués

SIE : réunion Appel d'offre pour l'éclairage public de Primarette (rue du Lavoir et rue de la Nicolière).

Conseil de septembre

Travaux 2012 :

La Direction Départementale des Territoires, dans le cadre de sa mission ATESAT, a diagnostiqué l'état des ouvrages d'art situés sur la commune, en particulier les ponts.

L'un d'entre eux se situe en limite entre les communes de Revel-Tourdan et de Primarette, et traverse le « Dolon », à l'extrémité de la voie « Chemin du Moulin de Coquaz ».

Un devis a été établi pour une remise en état de cet ouvrage communal, une restauration étant indispensable pour la sécurité des usagers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De lancer l'étude de la restauration du pont situé « Chemin du Moulin de Coquaz » en prenant acte du coût des travaux estimé à 16 898.76 € TTC.
- De confier à la commune de Revel-Tourdan la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux
- Dit que les communes de Revel-Tourdan et Primarette financeront à part égale le coût résiduel de ces travaux après déduction des subventions éventuellement obtenues
- De penser à récupérer de la TVA dans un peu plus d'1 an.

Voirie :

Les subventions demandées concernant les travaux de la Rue du Lavoir et du Chemin de la Martinière ne seront versées qu'en 2014 néanmoins, les travaux peuvent être faits avant cette date car il y a une possibilité de versement des subventions dès 2013… Affaire à suivre.

- les travaux du dernier tronçon du Chemin de Champ Dames débuteront le 24 septembre pour une durée de 5 semaines. L'entreprise Marchand et l'entreprise Eiffage vont faire les travaux (préparation des fossés pour récupération des eaux pluviales et enrobé). Ce chemin fait parti de l'intercommunalité, les travaux sont totalement pris en charge par la CCTB.
- Le conseil constate que le Pont de Varambon est dangereux à la circulation des piétons car la barrière de sécurité est défectueuse. Il faut faire suivre cette information à la CCTB.
- Les travaux d'éclairage de la rue du Lavoir et de Nicollière ont débuté; Il reste des tranchées à réaliser et l'installation de fourreaux. Le SIE doit installer des candélabres pendant la 1ère quinzaine d'octobre (durée des travaux environ 6 semaines).
- La réfection du gazon du stade : coût 1850 € pour décompactage et remise d'un gazon (devis de « Gazonsports »). Il reste à trouver une entreprise pour le traitement des taupes.
- Des problèmes de ruissellement d'eau (lors de fortes pluies) au lotissement en face du bâtiment les « jonquilles » et vers la place. Il faudra prévoir avec le syndicat intercommunal de voirie de faire un nouveau fossé et de poser de nouveaux tuyaux afin de canaliser l'eau.

Conseil d'octobre

Décisions modificatives n°1 et n° 2 relatives respectivement au reversement de la taxe d'électricité et à la création du site internet de la commune : changement de postes budgétaires.

Point sur les travaux : ils suivent leur cours et sont en phase d'être achevés dans les délais fixés. Une surprise néanmoins concernant le toit de l'église où la charpente ne s'appuyait plus sur les murs laissant les eaux pluviales faire plus de dégâts que prévu. Nous avons été obligés de remettre en état les corniches et des travaux supplémentaires de maçonnerie vont devoir être réalisés.

questions diverses

Elections de l'année 2012 (présidentielles + législatives) : un remboursement de 212.46 € est prévu pour chaque élection. Le conseil général verse cette subvention pour rembourser les frais des communes.

Vandalisme de l'abri bus au Rond point de l'Auberge Gourmande : devis des réparations 680.00€.

Conseil général de l'Isère : Taxe additionnelle 2012 : de 33 832 €, soit une aide complémentaire de 4 751.00 € par rapport à 2011.

Redevance incitative : remboursement aux communes par la CCTB de 22000€ à diviser en 15, soit 1064€ pour la commune de Primarette.

Christine COURTALHAC est prolongée encore une année pour convenances personnelles.

Jean-Luc GIORDANO a repris ses fonctions au secrétariat de mairie en mi-temps thérapeutique (16h / semaine).

Conseil de novembre

Face aux nombreux dépôts d'ordures sauvages constatés sur la commune, un arrêté est pris pour modifier le règlement de la redevance incitative. Il intègrera désormais une facturation de 75 € due par toute personne prise à effectuer des dépôts d'ordures sauvages sur la commune.

Travaux :

Eglise : réception des travaux réalisée ; Néanmoins constat de fuite d'eau à partir du clocher

Vérifier si ce problème persiste après les fortes pluies constatées semaine 48.

Stade : constat de vandalisme sur la pelouse du stade où les repères d'une trentaine de pièges, posés pour prendre les taupes, ont été enlevés et brûlés. L'entreprise mandatée pour piéger les taupes et la mairie ont déposé une main courante à la gendarmerie.

A ce jour environ une quarantaine de taupes et de rats taupins ont été pris

Eclairage public : visite de chantier avant réception des travaux : les mâts sont posés, les raccordements sont faits, néanmoins des réserves seront à notifier pour par exemple :

- La reprise en bicouche de la chaussée au printemps 2013,
- La réfection de talus qui risquent de glisser par suite de mâts trop encastrés dans ces derniers : à prévoir également au printemps 2013.

Le versement de l'acompte sera réalisé à hauteur de 80% ; le reste à la réalisation des réserves

La facture à régler à ERBF pour le raccordement au réseau d'éclairage public est de 2058 € TTC

La société SERP indique que les branchements de guirlandes ne sont pas conformes et ont été enlevés. Les illuminations ne se feront donc pas cette année.

Les eaux pluviales : réception de l'étude menée par « Alp'études » pour les zones du Lavoir et de Simandre : Coût total : 13885,56€ TTC

ETAT CIVIL ANNEE 2012

Naissances :

Aubin **EYNARD** , 2165, route de Champier, né le 30 décembre 2011 à Vienne (38).
Yann **DALLARD** , Kévin, 40, rue de la Nicolière, né le 31 décembre 2011 à Vienne (38).
Sarah **GOUALI** , 55A route de Sablons, le 19 mars.
Chloé **ROMATIF**, 135, rue de l'église, le 27 mai .
Noé **DUCHARNE**, 730, chemin de grand champ, le 28 mai.
Dylan **PELLETIER**, 760, montée de l'ancienne école, le 7 juin.
Rémy **AVALLET**, 85, impasse Richanu, le 17 juin.
Lilou **GEROLI**, 30, chemin creux, le 12 octobre.
Eline, Julie **NIVON**, 55B, route de Sablons, le26 novembre.
Elia **METAY**, 450, montée de l'ancienne école, le 29 novembre.
Gabriel **GEORGIOU**, 5, rue de Richardon, le 4 décembre.

Mariages :

Thomas **SARRAZIN** et Elodie **BOSIACKI**, le 9 juin, Mairie de Vienne et Eglise de Primarette.
Thierry **DANZO** et Myrtille **GENEVE**, le 9 juin, à Primarette.
Julien **BRIALON** et Audrey **PIBIRI**, le 23 juin, à Primarette
Stéphanie **COTE** et Henrik **ROGNERUD,** le 18 août 2012, à Primarette.

Décès :

Robert **APPRIEUX** , 77 ans, chemin de la Martinière, décédé le 28 décembre 2011.
Maurice **MAZALLON**, 83 ans, décédé le 23 avril 2012.
Régine **FAURE**, née **BRUN**, 98 ans, 1130, route de Vienne, décédée le 26 mai 2012
Henri **MARGUET**, 87 ans, 1330, route de Vienne, décédé le 17 juillet 2012.
Lucie **PUPAT**, 96 ans, décédée à Beaurepaire le 21 juillet 2012.
Florian **DURAND**, 19 ans, 55, chemin des Frettes, décédé le 27 août 2012.
Roger **CHAUTEMPS**, 76 ans, 1290, chemin de Virguilloud, décédé le 24 novembre 2012.

ARTISANS, COMMERCANTS, PROFESSIONS LIBERALES, AGRICULTEURS, PRODUCTEURS, PROFESSIONNELS ou AUTO-ENTREPRENEURS exerçant ou demeurant sur la Commune de Primarette.

Annoncé sur l'Infos-Mairie n° 43 (avril, mai, juin 2012) le **site internet de la Commune** est opérationnel depuis cette date.

Si vous désirez faire apparaitre vos **coordonnées professionnelles** sur le site de la Commune (rubrique "la vie de la commune/Commerces et activités") il vous suffit d'envoyer un e-mail à la mairie (mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr) en précisant votre raison sociale ou commerciale, le type d'activité exercée, vos noms, prénoms, adresse (commerciale), n° de téléphone et adresse mail.

Cette démarche participera à l'enrichissement des rubriques du site internet et vous assurera une petite publicité à peu de frais. Merci pour votre coopération.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Compte-rendu de l'exercice 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de 101 889€ dégagé sur l'exercice, s'explique pour moitié par une augmentation des recettes non prévue, essentiellement par un rattrapage des versements de 2010 sur 2011, alors que ce décalage ne s'est pas reproduit en 2011. Evidemment ce phénomène ne sera pas récurrent.

A cela sont venues s'ajouter quelques dotations supplémentaires, ce qui explique une augmentation de 62 000€ par rapport à 2010 et le dépassement de 42 000€ par rapport au budget.

L'autre moitié est due à la maitrise permanente des dépenses, qui n'augmentent que de 1, 6% par rapport à 2010. Tout en conservant au même niveau les dépenses d'entretien de voirie, on peut même observer une diminution globale des charges à caractère général.

Cet excédent sera naturellement reversé en investissement comme on pourra le voir à la lecture du budget 2012, et permettra de couvrir les dépenses planifiées, comme la réfection des routes, ou imprévues, comme la réfection du toit de l'église, sans avoir recours à l'emprunt.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Un virement en provenance de la section de fonctionemnt de 106 742€, destiné à couvrir en priorité le déficit de 77 507€ constaté à fin 2010, a permis l'achèvement des travaux prévus en 2010: *signalétique, abords de la salle des fêtes,etc…*

Par ailleurs les recettes autres ont été supérieures au budget du fait de l'obtention durant l'exercice de subventions pour un montant de 20 000€.

Ceci nous a permis de réaliser, comme prévu, une première tranche de travaux concernant la réfection des chemins les plus abîmés pour un montant de 49 075€.

-Impasse des Ermites
-Chemin Barral
-Impasse des Bruyères
-Rue Chatelière
-Rue du lavoir

La mise sous alarme de la mairie et des écoles pour un montant de près de 5 000€, ainsi que la mise à jour des logiciels informatiques complètent les réalisations de 2011.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1° Janvier au 31 décembre 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
		Ventes produits,prestations services	17 702,02
Charges à caractère général	132 416,58	Impôts et taxes	288 454,00
Charges de personnel	206 070,88	Dotations, subventions, participations	168 211,77
Allocation compensatrice TPU	24 960,00	Atténuation des charges	24 104,64
Autres charges de gestion courante	21 876,66	Autres produits gestion courante	6 431,04
Intérêts des emprunts	23 369,64	Produits financiers	2,07
Charges exceptionnelles	0,00	Produits exceptionnels	5 677,32
Total de l'exercice	408 693,76	Total de l'exercice	510 582,86

Excédent de fonctionnement année 2011 ..... **101 889,10**

Excédent de fonctionnement à fin 2010		47 938,74
Virement à la section investissement 2010	34 613,63*	
Total cumulé à fin 2010	443 307,39	558 521,60

Excédent de fonctionnement à fin 2011 ..... **115 214,21**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	2 282,06		
Immobilisations corporelles	69 392,56	Dotations, fonds divers et réserves	142 107,00
Immobilisations en-cours	11 049,46	Subventions d'investissement	20 000,00
Remboursement des emprunts	36 489,32	Emprunts	0,00
Total de l'exercice	119 213,40	Total de l'exercice	162 107,00

Excédent d'investissement année 2011 ..... **42 893,60**

Déficit d'investissement à fin 2010	77 507,23	
Virement de la section de fonctionnement		34 613,63
Total cumulé à fin 2011	196 720,63	196 720,63

Solde d'investissement à fin 2010 ..... **0,00**

BUDGET COMMUNAL 2012

TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2012						
Taxes	2010	2011	2012		Bases 2012	Recettes 2012
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	**13,44%**		700 510 €	94 149 €
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	**22,71%**		480 050 €	109 020 €
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	**57,96%**		63 510 €	36 809 €

GENERALITES

Globalement, la commune perçoit environ 500 000€ par an, soit pour une population totale de 722 habitants, un peu moins de 695€ par an et par habitant.

Sur ces 500 000€, 250 000€ soit 50%, sont issus de la fiscalité locale directe.
Il s'agit des taxes d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et non bâti, dont les taux sont votés par le conseil municipal. Comme le montre le tableau ci-dessus, ces taux , les seuls sur lesquels vos élus peuvent agir, n'ont pas augmenté depuis 2006
Le solde, provient essentiellement des dotations régionales et nationales, plus quelques revenus annexes (poste, revenus d'immeuble, location salle des fêtes etc…)

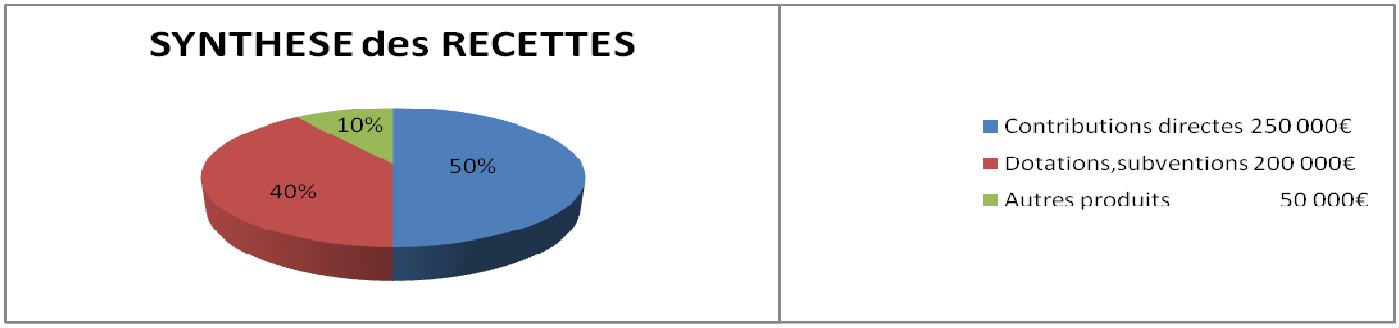

Ces recettes permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement qui se décomposent en:
- Charges à caractère général : *entretien de la voirie, entretien et chauffage des bâtiments communaux (mairie, écoles,) électricité, frais de fonctionnement, etc…*
- Charges de personnel: *employé municipal, secrétaire de mairie, personnel de la cantine scolaire, auxiliaires d'éducation*
- Charges annexes: *indemnités des élus, subventions aux diverses associations,…*
- Charges financières: *intérêts des emprunts souscrits (essentiellement pour le financement de la salle des fêtes)*

Une fois couvertes ces dépenses, que le conseil municipal s'efforce de maintenir au niveau le plus bas possible, le solde disponible est affecté intégralement aux travaux d'investissement, avec prioritairement pour notre mandat, la réfection de la voirie, et le remboursement des emprunts.

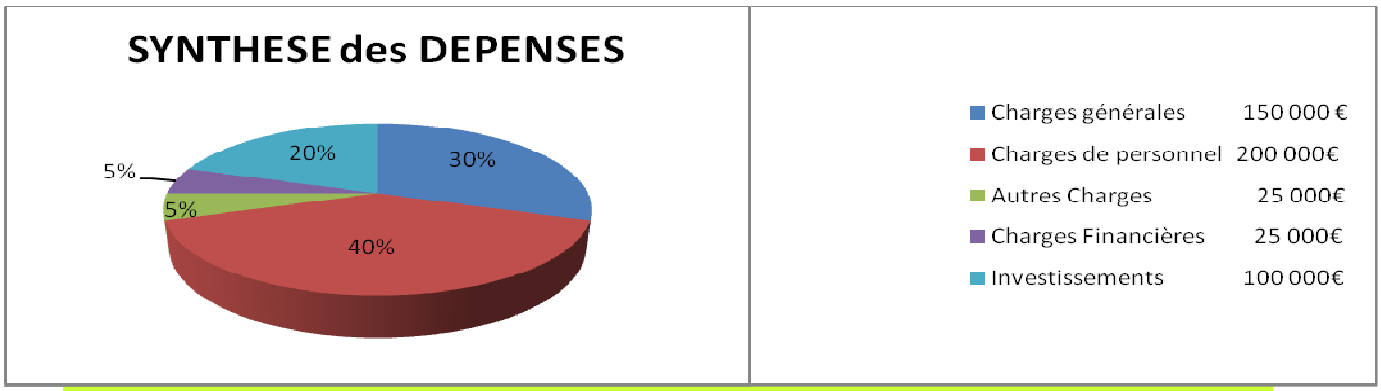

BUDGET COMMUNAL 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	180 710,00	Report excédent à fin 2010	115 214,00
Charges de personnel	215 750,00	Atténuation de charges	29 317,00
Allocation compensatrice TPU	24 965,00	Ventes produits, prestations services	16 449,00
Virement à la section d'investissement	120 000,00	Impôts et taxes	293 614,00
Autres charges de gestion courante	22 540,00	Dotations, subventions, participations	155 247,00
Intérêts des emprunts	21 955,00	Autres produits gestion courante	6 077,00
Dépenses imprévues	30 000,00	Produits financiers	2,00
Total de l'exercice	615 920,00	Total de l'exercice	615 920,00

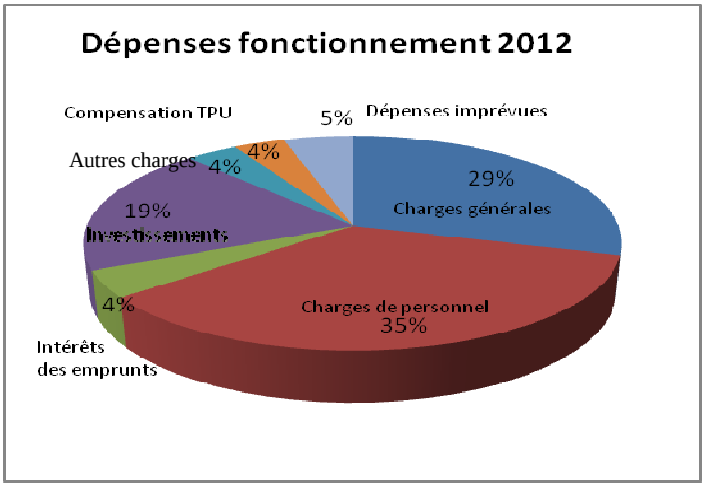

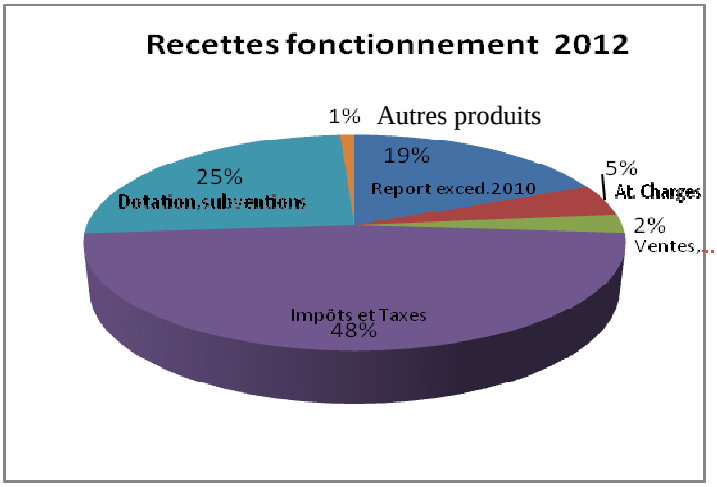

SECTION D'INVESTISSEMENTS			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit investissements fin 2011 reporté	34 614	Excédent de fonction. fin 2011 capitalisé	34 614
Immobilisation incorporelles	8 833	Virement de la section fonctionnement	120 000
Immobilisation corporelles	138 167	Dotations, fonds divers et réserves	25 000
Remboursement des emprunts	43 000	Subventions d'investissement	45 000
Total de l'exercice	224 614	Total de l'exercice	224 614

Une deuxième tranche de travaux, concernant la rue du lavoir et le chemin de la martinière, pour 70 000€ est budgétée pour 2012. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention au conseil général qui nous a accordé une somme de 23 500€. Le budget voirie est complété de 10 000€ pour l'aménagement des parkings et des points d'apport volontaire.

Le deuxième poste par ordre d'importance est la réfection du toit de l'église rendu nécessaire du fait d'infiltrations d'eau risquant, à terme de rendre l'édifice dangereux. Un budget de 52 000€,faisant l'objet d'une subvention de 21 500€ a été alloué.

L'acquisition de divers matériels pour l'école, d'équipements pour l'employé municipal pour 6 367€ complète la dotation aux immobilisations corporelles.

Les immobilisations incorporelles, outre un logiciel informatique, correspondent pour 5 000€ à une étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux, rendue nécessaire par une loi demandant la mise en conformité de ceux-ci d'ici fin 2015.

URBANISME ANNEE 2012 :

Permis de construire, de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme

TYPES	DEMANDEURS	LIEUX	OBJETS	DECISIONS - Dates
P.C.	SCI CLERC PCB	195, Impasse Combe Quartier	Réhabilitation annexe + tunnel agricole	Refusé le 26.05.2012
(Permis	NIVON Jérome	55 B, Route de Sablons	Extension abri voiture + pièce à l'étage	Accordé le 22.08.2012
de	ROUX Patrick	Montée de l'Ancienne Ecole	Construction 3 villas	Accordé le 27.11.2012
construire)	SCI CLERC PCB	195, Impasse Combe Quartier	Réhabilitation annexe	Accordé le 01.12.2012
	COLLION Jean-Michel	455 A, Rue de Richardon	Modif.+Extension annexes pour création activité	En cours d'instruction
P.D.				
(Permis de				
Démolir)				
D.P.	COTE Jean-Claude	255, Chemin Cote	s/annexe ravalement façade + réfection toiture	Non opposition le 18.01.2012
(Déclarations	MUSSO Cédric	150 B, Chemin de la Nicolière	Création abri de jardin	Non opposition le 25.02.2012
Préalables)	FANJAT Pierre/Ponthus Magali	830, Impasse Richanu	Surélév., réfect. façade et toiture, modif ouverture	Non opposition le 23.03.2012
	VEYRENC Marc	325, Chemin de la Perrière	Fermeture auvent en véranda	Non opposition le 17.03.2012
	BROCHEREUX Patrick	60, Route de Champier	Création abri Bois / Jardin	Dossier annulé
	JOLY Christophe	715, Route de Vienne	Création piscine	Non opposition le 26.05.2012
	CLEGNAC / VASSAL	40, Chemin Creux	Création piscine	Non opposition le 14.05.2012
	CHAPUS Agnès	385, Chemin de la Grande Charrière	Installation panneaux solaire	Non opposition le 16.05.2012
	BROCHEREUX Patrick	60, Route de Champier	Création abri Bois / Jardin	Non opposition le 25.05.2012
	CLEGNAC / VASSAL	40, Chemin Creux	Création abri piscine	Non opposition le 20.07.2012
	JOLY Christophe	715, Route de Vienne	Rénovation mur suite accident sur D 538	Non opposition le 23.08.2012
	TOURNOUD Daniel	385, Chemin de la Goyardière	Création garage	Non opposition le 06.10.2012
	RONZON Charles	55 C, Route de Sablons	Création abri de jardin	Non opposition le 26.10.2012
C.U.	Me Tamborini - St Priest	Cession de parts entre SCI	Certificat d'information pour 1 parcelle	Notification 03.02.2012
(Certificat	Me Bazaille - Givors	Vente Peyron à Chaponnière	Certificat d'information pour 2 parcelles	Notification 27.12.2011
d'Urbanisme)				

RAPPEL : Tout détenteur d'autorisation doit obligatoirement fournir en Mairie :

- Pour les Permis de construire l' ATTESTATION d'OUVERTURE de CHANTIER dès le démarrage des travaux, ainsi que l'ATTESTATION d' ACHEVEMENT DES TRAVAUX en fin de chantier.
- Pour les Déclarations préalables l'ATTESTATION D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX en fin de chantier.

Merci aux détenteurs d'autorisations n'ayant pas effectués ces démarches de bien vouloir régulariser, le cas échéant, dans les plus brefs délais.

Durée de validité :

Conformément à l'article R.424-17 du code de l'urbanisme, l'autorisation est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de 24 mois à compter de sa notification au(x) bénéficiaire(s). Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

CCAS

Les Ainés de Primarette se sont à nouveau réunis par un beau samedi de mars pour le traditionnel repas organisé par le CCAS au restaurant "L'Auberge gourmande". Une soixantaine de personnes était présentes pour partager ce moment de convivialité et d'amitié.

Comme chaque année depuis maintenant 2 ans, une participation financière de 5 € a été demandée à chacun. Les traditionnels chants et autres histoires ont succédé à un bon repas concocté par Charly puis certains sont allés taper le carton !

Comme chaque année, le CCAS a participé au marché de printemps et a proposé une vente de fleurs au profit des familles primarettoises en difficulté.

Un grand merci à tous ceux qui soutiennent nos manifestations. KB

Commission environnement

La commission s'est un peu moins réunie cette année.
L'édition du marché du printemps n'a pas eu énormément de succès : certains exposants nous ont fait défaut le jour même. Pour les mêmes raisons, l'édition de l'automne n'a pas été proposée.
Les dernières éditions n'ayant pas eu le succès des premières, la commission réfléchit à organiser à nouveau ce type de manifestation et ce serait avec beaucoup de regrets que nous arrêterions les marchés car ils contribuent à dynamiser notre village.
Il est, à l'heure actuelle, difficile de trouver des animations qui intéressent tout le monde et il faut soutenir les manifestations locales qui donnent de la vie à notre village. KB

TRAVAUX DE VOIRIE EN 2012

Chemin de Champ Dames :

Les travaux d'enrobé et de récupération des eaux pluviales sur le dernier tronçon de cette voie jusqu'au croisement avec la RD 51 ont été effectués en septembre/octobre, financés par la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire (CCTB).

Rues du Lavoir, de la Nicolière, de Richardon :

Renforcement de l'éclairage public par la pose de candélabres supplémentaires, ou nouveaux.

Rue du Lavoir :

La poursuite de l'élargissement de la rue du Lavoir, sous l'église, n'a pas permis la finition en bicouche de la chaussée tant que la stabilisation de la butte n'était pas effectuée. Cette réalisation vient de se terminer fin novembre par la pose d'autobloquants en dégradés, avec l'aide du Syndicat de Voirie (voir photo). Par contre la finition de la chaussée ne pourra se faire qu'au printemps 2013 vu les conditions climatiques devenues hivernales.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX EN 2012

EGLISE :

Les travaux de rénovation de la toiture et la remise en état des corniches ont été entrepris en octobre/novembre. Lors de ces travaux il a été constaté des détériorations, dû aux intempéries, au niveau de la charpente engageant des frais supplémentaires de remise en état.

STADE :

Suite au contrôle de sécurité des installations sportives, travaux de remise aux normes de l'éclairage dans le bâtiment ainsi que le remplacement des appareils de chauffage dans les vestiaires.

Lutte, sur la surface de jeu, contre l'envahissement par les taupes avec la mise en place par un spécialiste d'une centaine de pièges. A fin novembre plus de 40 prises saisies entre taupes et rats taupiers. L'opération se poursuit afin de pouvoir stabiliser de nouveau l'aire de jeu au printemps.

ASTA : La Gym des seniors (saison 2012/2013)

Les changements importants cette année :
- l'arrivée d'une nouvelle coach en la personne de Hyoni qui remplace Mireille,
- la nomination de deux nouvelles responsables administratives :
Janine ARAGO et Geneviève DELAY en remplacement de Thérèse MERGES,
- le déplacement de l'horaire. Les cours se déroulent toujours le lundi mais de 14h à 15h, . Et bien sûr, toujours à la salle des fêtes .

Si le cœur vous en dit, dès janvier 2013 les retardataires peuvent se présenter avec un certificat médical et un chèque de 34 €, montant de la cotisation annuelle.

N'hésitez pas, venez avec nous pratiquer une activité saine dans une ambiance sympathique, détendue et conviviale

L'école primaire de Primarette

Les personnels cette année :

- En maternelle :

Mme LAURAIRE Danielle, titulaire du poste, continue d'exercer à mi-temps le lundi et le mardi.
Mme OLLIVIER Aurélie (titulaire de secteur) complète le mi-temps de Mme LAURAIRE, le jeudi et le vendredi.
Mme MAISONNAT Christiane et Mme FAURE Danielle continuent d'assister les enseignantes dans la classe.
Mme RICHAUD Bernadette, AVS, aide aux enfants handicapés.

- En élémentaire:

Mlle CUZIN Eline assure l'enseignement de la classe des CP CE1 CE2.
Mlle FERRAND Nelly assure l'enseignement de la classe des CM1 CM2 ainsi que la direction par intérim.

Mme BUISSON Françoise et Mme ROULET Sylvie continuent d'assurer le bon fonctionnement de la cantine.
Mme BASSET Emmanuelle anime la BCD en accueillant des groupes de la maternelle au CM2.
Mme DOHOLLO Kate s'occupe de la garderie le soir.

Les effectifs :

60 enfants sont inscrits cette année, répartis en 3 classes :
Maternelle : 24 élèves : 6 PS, 10 MS et 8 GS
CP CE : 20 élèves : 4 CP 8 CE1 et 8 CE2
CM : 16 élèves : 8 CM1 et 8 CM2

Garderie scolaire :

La garderie est assurée le matin de 7h20 à 8h20 par les ATSEM dans la salle du conseil de la Mairie. Elle est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le soir, les horaires sont : 16h30 - 18h30 et elle est assurée par Mme DOHOLLO.

Projet pour l'année 2012/2013 :

Nous sommes dans la troisième et dernière année du projet d'école. Le projet interclasses de l'école portera sur les 4 éléments (air, terre, eau, feu).
Dans un premier temps, ce thème sera abordé sous l'angle scientifique. Les résultats de nos recherches seront présentés aux parents sous la forme d'une exposition le mardi 12 février.
Puis ce thème sera étudié à travers les arts (musique, danse, arts plastiques, mimes, théâtre) et aboutira à un spectacle présenté en fin d'année.

L'équipe enseignante.

http://www.primarette.fr

Printemps 2012 : acte de naissance du site internet de la commune de Primarette :
www.primarette.fr
mis en ligne par l'équipe de la commission communication avec l'aide de la société e-denzo, Agence web.

Vous êtes vous déjà connecté ?

Oui, alors nous vous invitons à nous laisser des messages par la rubrique " contacts " pour nous aider à faire vivre, grandir et améliorer ce moyen de communication.

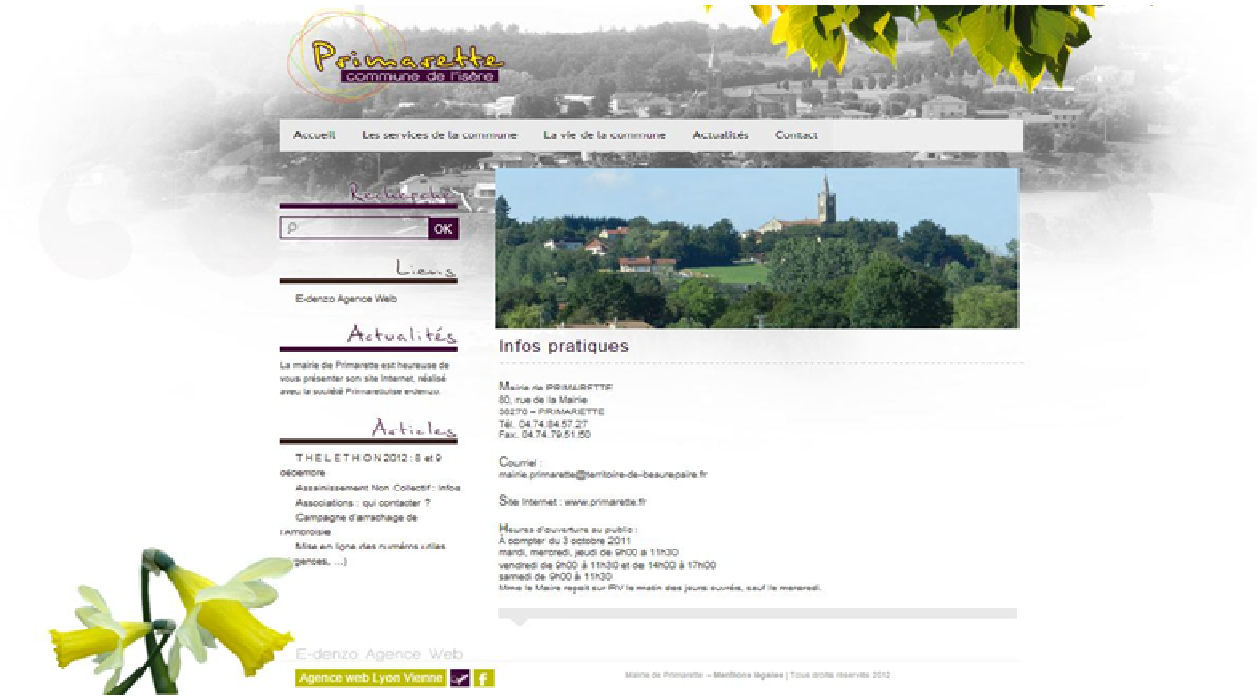

Jamais connecté ? alors par ces quelques lignes nous allons essayer de vous en donner l'envie.

Une page d'accueil aux couleurs actuelles de mauve, gris, vert et jaune avec notre village en fond d'écran et une fierté de la commune : la jonquille, vous souhaitera la bienvenue. Cette page se complète par quelques photos en défilement automatique, une présentation de la commune et l'annonce des activités prochaines.

Ensuite vous pouvez accéder à l'onglet " les services de la commune ", où vous trouverez plein d'infos utiles tant sur votre conseil municipal, la lecture des différents supports de communication que vous connaissez : infos Mairie, bulletins municipaux et le plan de la commune ainsi que des rubriques pour faciliter toutes vos démarches administratives (état civil, identité, élections, formalités diverses, urbanisme)

Puis un espace sur " la vie de la commune " : les associations, la vie rurale, la salle des fêtes, etc.

Pour cette rubrique, en cours "de construction", nous lançons des appels aux personnes qui se sentent concernées par leur commune et qui aimeraient apporter leur concours soit en rédigeant des textes, notamment sur notre histoire pour que les souvenirs des anciens ne tombent pas dans l'oubli et continuent à vivre ; soit tout simplement pour faire partager de belles photos : oser nous rejoindre, connectez vous, laissez nous vos coordonnées, nous prendrons contact. Vous êtes les bienvenus.

Enfin, les deux dernières pages sur "les actualités", récentes et à venir et la dernière rubrique " contact ".

A nos prochaines rencontres, sur la toile par ce nouveau moyen de communication.

BREVES COMMUNALES

Le 20 octobre, M. Robert GAUTHIER, Moniteur National de secourisme, formateur DEA et Conseiller Municipal à Trèves (69), est venu gracieusement dispenser une formation "secourisme de base et initiation à l'utilisation du Défibrillateur Automatique Externe" à destination des membres du Conseil Municipal. Ce fut l'occasion pour tous d'appréhender le bien fondé de l'appareil public installé en Mairie. *(Merci Robert !)*

« PLUS LEGER » ! Tel est le thème du quatrième album de **Mickaël André** et tel était le fil conducteur de cette **soirée du 16 novembre 2012 au restaurant 'chez Lucas'** au cœur du village de Primarette.

Après un repas complet apprécié de tous, près de 80 personnes ont pu applaudir cette soirée pleine d'entrain, d'humour, d'émotions et de tranches de vie, ...de notre vie. C'était l'occasion de découvrir l'univers de cet artiste d'origine lyonnaise, primarettois depuis 15 ans.

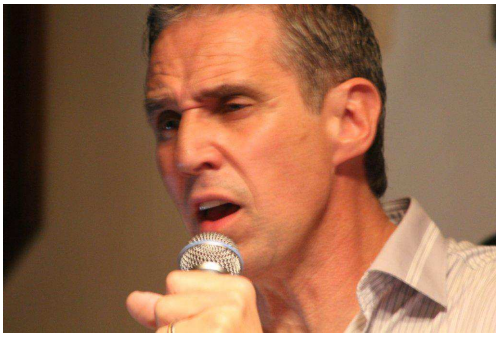

MicKaël André est auteur, mélodiste et interprète de ses propres œuvres mais il ne manque pas de partager la scène avec ceux qui l'accompagnent depuis toujours, Cindy Séglat, Angel et Frantz Veveritz du groupe ARKADIS.

Quel bonheur d'entendre également quelques standards de la chanson française repris d'une seule voix par toute l'assistance conquise ! Après 2 heures passées trop vite, chacun a pu repartir avec dans l'âme un peu de douceur, de tendresse, de réflexion pour mieux avancer dans l'existence, peut-être un album sous le bras, mais assurément …Plus léger !... www.mickaelandre.fr

Prochain concert à BOURGOIN-JALLIEU le vendredi 18 janvier à 20h30. Renseignements au 06 63 44 14 87.

Après la première neige.....Je profite de l'occasion pour vous rappeler que chaque citoyen a pour obligation de contribuer au déneigement devant chez lui.

Dès que la neige sera là, j'encourage chacun à respecter quelques comportements citoyens :

- Faire preuve de patience et de compréhension,
- Accepter que durant les heures qui suivent la chute de neige il puisse être difficile de se déplacer (le chasse neige ne peut être à plusieurs endroits à la fois),
- penser à l'entraide entre voisins.

Cependant, si vous devez prendre la route, la conduite en hiver exige patience, prudence et attention :

- munir son véhicule d'équipements spéciaux,
- conduire prudemment, rester calme, adapter son itinéraire,

Alors, bon hiver à tous ...

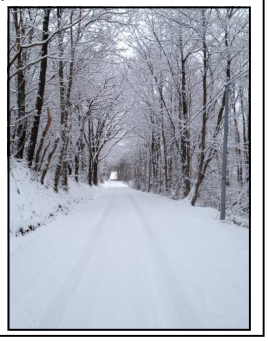

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

←

Pose d'une gerbe au monument aux morts le 19 mars 2012 par M. Alphone CHARRETON, Président du Comité de Montseveroux (FNACA).

19 mars 2012 : Montseveroux, remise de la médaille de porte drapeaux à M. Gabriel MASSAT, par Mme Angéline APPRIEUX, Maire de Primarette.

Vous êtes détendeur d'un ou plusieurs chevaux ? Un détenteur déclaré c'est une action sanitaire renforcée. En cas d'épidémie votre déclaration est indispensable pour le **Réseau d'Epidemio-Surveillance en Pathologie Equine** (RESPE) ou pour les **services sanitaires**. Vous devez identifier vos chevaux (sans papier ou non pucés) au SIRE, déclarer les lieux de détention dont vous êtes responsable et tenir votre registre d'élevage.

Pour en savoir plus : www.haras-nationaux.fr rubrique "démarches SIRE" ou au 0811.90.21.31

La communauté de communes a été destinataire du rapport de la commission d'enquête portant sur l'**enquête publique du SCOT** de la région grenobloise.

Ce rapport est mis à disposition du public pour une période d'un an à partir de ce mois.

Il est également consultable sur le site internet www.scot-region-grenoble.org

---

Le Syndicat de voirie :

Etablissement public de coopération intercommunale, le Syndicat d Voirie, fondé en 1955, regroupe six communes : Bellegarde-Poussieu, Cour-et-Buis, Moissieu-sur-Dolon,Montseveroux, Primarette et Revel-Tourdan.

Le Comité syndical, composé de 12 conseillers s'assure du bon fonctionnement de cette structure. Les présidence et vice-présidence sont assurées par Gilbert .

En 2012, le syndicat aura essentiellement œuvré, en collaboration avec les employés municipaux et sous l'égide des élus des Communes, à l'entretien des voiries et de leurs dépendances. Il a également contribué à des réalisations plus spécifiques : installation d'un talus décoratif à Primarette (*voir photo à la rubrique travaux de voirie*), de panneaux signalétiques à Montseveroux, enfouissement des réseaux.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE
Mairie
38270 BELLEGARDE-POUSSIEU

Ouverture au public : le lundi de 13h30 à 17h30
Secrétariat : Catherine PIBIRI
Tél : 04.74.84.84.11 - Fax : 04.74.79.80.33

Quelques articles vus dans la presse cette année.

(Remerciements à Yvan qui nous a confié sa collection d'articles)

PRIMARETTE

La sécurité au programme

Vendredi, en présence de nombreux élus du canton, Angeline Apprieux a formulé ses traditionnels vœux.

Le maire qui a d'abord remercié les élus, les personnels communal et médical, les représentants des services sociaux et les présidents d'associations pour leur engagement. Soulignant également le travail de l'équipe du Téléthon porté par Marie-Paule Guillbaud qui, dans un contexte difficile a pu rassembler un immense élan de générosité. 2011 aura été marquée par l'achèvement de la mise en place de la signalétique, l'aménagement des abords paysager de la salle des fêtes, la mise sous alarme de la mairie et de l'école, la mise aux normes de la cantine scolaire…

Madame le maire a ensuite évoqué les projets de 2012 : la réparation de la zinguerie et la toiture de l'église, le réaménagement du point d'apport volontaire, la création d'un deuxième point d'apport volontaire chemin de la Martinière en début d'année, l'étude avec le syndicat d'électrification pour l'éclairage publique des rues de la Nicolière, du Lavoir et de l'Eglise. Etait également évoqué l'espace de la mairie devenu insuffisant et pour lequel il faudra prendre des décisions.

À l'issue de cette cérémonie, l'amicale des donneurs de sang récompensait les donneurs de la commune en leur remettant un diplôme.

Le maire a adressé ses vœux à la population, rappelant que de gros travaux restent à réaliser.

PRIMARETTE

Une première pour l'Union cantonale

Pour la première fois les agriculteurs de l'Union cantonale se sont retrouvés autour d'un bon repas.

Vendredi soir, ce sont 45 membres de l'Union cantonale de Beaurepaire et des jeunes agriculteurs avec leurs conjoints qui se sont offert une soirée détente à Primarette.

Ambiance détente qui tranche avec les sujets ardus qui réunissent souvent les agriculteurs.

Une première réussie qui permet de prendre le temps de se connaître et d'échanger. Un excellent repas était proposé aux participants au restaurant Lucas.

PRIMARETTE

Succès pour le Sou

■ Ils étaient nombreux, dimanche, à avoir bravé le froid polaire pour tenter leur chance au loto du Sou des écoles. La motivation des joueurs et la bonne humeur des organisateurs étaient au rendez-vous.

Un loto en trois parties dont la gagnante du premier lot est Vanessa Maréchal, et une partie spécial enfant dont le grand gagnant est Clément. Les bénéfices de cette manifestation serviront pour les activités de l'école au long de l'année.

PRIMARETTE

Une soirée théâtre pour Lorenzo

Lorenzo est un enfant du village de 6 ans, lourdement handicapé car il n'a ni l'usage de ses bras, ni de ses jambes.

Son fauteuil n'est plus apte pour lui aujourd'hui, il lui faut le changer et adapter l'infrarouge qu'il n'a pas à l'heure actuelle. Une partie est prise en charge, mais l'adaptation de celui-ci sur ce fauteuil coûte extrêmement cher. Cette adaptation lui est plus qu'indispensable pour qu'il puisse allumer la télévision, l'ordinateur et surtout pouvoir téléphoner en cas d'urgence. L'association de chasse, dont le grand-père de Lorenzo est membre, organise une soirée théâtre, pour financer ce fauteuil, le vendredi 10 février à la salle des fêtes avec la troupe d'Ampuis nommée La Farandole et leur nouveau spectacle *Hector inventeur*. Cette comédie de deux heures en deux actes est jouée par 14 acteurs sans oublier la poule Paulette.

À NOTER

19 heures : buvette, hot-dogs, frites, crêpes ; 19 h 30 à 20 h 30 : billetterie ; 20 h 30 : début du spectacle. Plus de renseignements au 06 64 36 42 39.

Le fauteuil de Lorenzo a besoin d'être changé.

PRIMARETTE

Marché de printemps le 22 avril

La commission Agriculture et environnement et le CCAS de la commune se sont réunis une dernière fois afin de régler les derniers détails pour le 4e marché de printemps qui aura lieu le dimanche 22 avril de 9 à 13 heures. Le public trouvera des produits locaux tels que fromages, légumes, miel, artisanat, plants de fleurs pour embellir les massifs ou bien encore repartir avec une succulente paella vendue par le CCAS dont il serait prudent de réserver à la mairie au 04 74 84 57 27 avant lundi.

Les organisateurs organisent le 4e marché de printemps le 22 avril.

Les personnes intéressées pour participer au marché en tant qu'exposant, contacter également la mairie de Primarette au 04 74 84 57 27.

PRIMARETTE

Danses folkloriques à travers le monde

Vendredi, le bureau de Ripatons et bartifelles s'est réuni pour préparer leur prochaine manifestation qui sera celle de leur troisième bal folklorique le samedi 5 mai à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes de Primarette. Il sera animé par le groupe local "Cire tes souliers" qui proposera diverses danses folkloriques de France, d'Irlande ou du Québec.

PRIMARETTE

Lenny Sellam au festival d'humour

L'équipe du festival a annoncé la venue d'un humoriste qui sera à Primarette le 21 mars à 20 h 30 : Lenny Sellam.

Mardi soir, les membres du comité des fêtes primarettois en partenariat avec la MJC de Vienne se retrouvaient au restaurant "Chez Lucas" pour la préparation du festival d'humour qui a lieu du 12 au 30 mars.

L'équipe a également présenté la venue d'un humoriste qui sera à Primarette le 21 mars à 20 h 30 : Lenny Sellam.

Ce comédien dresse tout au long de son one man show *Des maux en l'ère*, une galerie de personnages à l'attitude décalée. Toujours juste dans la gestuelle, parfait dans le phrasé, il parvient à faire rire avec ses mots à lui dont il écrit les textes. Humour noir, poésie et jeux de mots font partie de son univers.

Cette humoriste s'est déjà vu remettre le prix du jury 2011 du festival d'humour. ❑

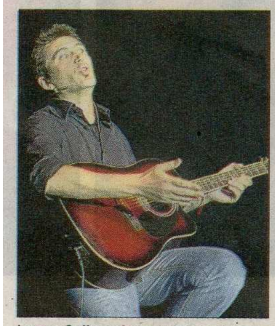

Lenny Sellam dresse tout au long de son one man show *Des maux en l'ère*, une galerie de personnages à l'attitude décalée.

À NOTER

Réservations à l'épicerie service chez Dom au 04 74 85 48 73, auprès de Pierre-Yves au 04 74 84 50 52, au restaurant chez Lucas au 04 74 84 57 43 ou à l'office du tourisme de Beaurepaire au 04 74 84 68 84.

Les chasseurs tirent leur bilan

Le bureau de l'Acca a fait le point face à une assemblée nombreuse et attentive.

Dimanche, la commune n'a pas seulement été occupée à voter : les membres de l'Acca ont en effet également profité de cette journée pour tenir son assemblée générale.

Le président Hervé Charreton détaillait le bilan tant cynégétique qu'événementiel de l'année écoulée, jugée très bonne. L'assemblée adoptait à l'unanimité le bilan moral et financier.

Puis le président, après avoir évoqué quelques changements au niveau du règlement intérieur, annonçait qu'il effectuera 8 lâchers de 700 faisans et 650 perdrix lors de la prochaine saison. Ensuite, le bureau procédait au renouvellement de trois d'entre eux dont un démissionnaire, celui-ci ayant cédé sa place à un nouveau membre élu, en la personne de Franck Gentil. ❑

PRIMARETTE

Escapade bretonne pour la Fnaca

Adhérents sympathisants et épouses du comité local sont partos découvrir la Bretagne, ses spécialités et ses sites, visitant Nevez, Pont-Aven, Quimper, Concarneau ou encore la Pointe du Raz. De retour en Dauphiné, ils gardent un bon souvenir des soirées et l'accueil chaleureux du personnel du centre de vacances.

PRIMARETTE

La kermesse se prépare

Les membres du sou des écoles ont encore du pain sur la planche.

Mardi, le bureau du sou des écoles s'est réuni afin de régler les derniers détails de la kermesse qui aura lieu le vendredi 29 juin. Dès 17h les enfants de la petite section aux élèves de CM2 ouvriront les festivités autour d'un thème s'intitulant "le magicien des couleurs". À 19h, un apéritif sera offert par le sou des écoles pendant que s'ouvriront les inscriptions pour le concours de pétanque, fixé à 20h. Un repas estival est prévu à 19h30. À 21h aura lieu le tirage de la tombola. Tout au long de la soirée, les enfants trouveront leur bonheur autour de la pêche aux canards, du tir à la carabine, du casse boite et nouveauté cette année, de la pêche à la truite en bassin.

Buvette et snack seront ouverts tous le long de la soirée. ❑

PRIMARETTE

Fin de saison au festival d'humour

Mardi soir, c'est en présence de Guy Girard, directeur de la MJC de Vienne, qu'une quarantaine de membres de la commission du festival d'humour se sont retrouvés à la salle d'animation. Au programme, le bilan de la saison écoulée et déjà une vue sur la saison à venir, avant la trêve estivale. Les membres ont encore pour certain un objectif, celui du festival d'Avignon qui aura lieu en juillet, dans le but de sélectionner les meilleurs artistes pour la saison prochaine. Un moment de convivialité était offert à tous autour d'un buffet.

PRIMARETTE

Les habitants des Frettes réunis

Dimanche, il n'y avait pas que les élections sur la commune. En effet, une vingtaine d'habitants du quartier des Frettes se rassemblaient au domicile de Corinne et Fred, organisateurs de cette première dans le quartier. Une journée réussie avec le beau temps. Une journée qui restera gravée à jamais et tous souhaitent récidiver l'année prochaine.

PRIMARETTE

La vogue est terminée

Le challenge Carcel reste à Primarette pour la deuxième année consécutive.

Pour clore ce week-end festif de la vogue, lundi avait lieu le traditionnel concours de boules du challenge Carcel, organisé par le restaurant Lucas. Hélas, ce sont une douzaine de doublettes seulement qui se partageaient le boulodrome.

Après une dure bataille, l'équipe de Primarette l'emportait 11 à 10 sur l'équipe Ayadat et lui donnait donc le droit, pour la deuxième année consécutive, de garder le challenge.

Heureusement, le soir, quelques gourmets appréciaient friture et grenouilles du restaurant du village. Le changement de date n'a pas été bénéfique pour la vogue, elle s'est donc terminée comme elle a commencé, en petit comité. ❑

PRIMARETTE

Les élus s'initient au défibrillateur

Samedi, les élus ont été formés aux premiers secours avec le défibrillateur récemment acquis par la commune et placé à la porte de la mairie. Utilisé dans les brefs délais, il permet de sauver jusqu'à 40 % de vie humaine.

PRIMARETTE

Ils font la chasse à l'ambroisie

■ C'est armés d'enthousiasme et de bonne humeur que quatre Primarettois ont enfilé leurs gants pour arracher de l'ambroisie dans la commune. Mais quatre, c'est bien peu. Alors si vous êtes déçus de ne pas être venus, sachez que l'opération se renouvelle demain et samedi 7 juillet.

S'inscrire en mairie au 04 74 84 57 27 ou par mail à mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr.

PRIMARETTE

Le Téléthon se prépare

L'antenne locale du Téléthon s'est dernièrement réunie dans le but de préparer la 26e édition de ce rendez-vous annuel. Le 11e consécutif pour l'association locale avec deux points forts cette année.

Avec, le samedi 10 novembre, Benoît et son papa Thierry. Deux passionnés d'enduro qui ont eu l'idée de mettre en place un circuit moto-cross sur un terrain situé à proximité du village. À midi, une raclette sera proposée. Pour les non-adeptes du fromage : au menu : pommes de terre et saucisses.

Le samedi 8 décembre, la vente de pommes se tiendra dès le matin. À midi, place à une tartiflette, avec le groupe folklorique Ripatons et Bartifelles. Par ailleurs, une démonstration d'un défibrillateur sera ouverte à tous et effectuée par un professionnel. Le dimanche matin, les traditionnelles andouillettes seront à emporter. Au cours de ces deux jours, des jeux seront proposés aux petits et grands. Et pour que ces animations soient un plus grand succès, l'équipe recherche des bénévoles. ❑

L'équipe espère s'agrandir en accueillant de nouveaux bénévoles.

CONTACT
Marie-Paule, tél. 04 74 84 54 08.

PRIMARETTE

Les écoliers et le tri

La classe de CM de l'école a participé à une animation proposée par l'association Bièvre Liers Environnement. Le thème ? "Un trésor dans notre poubelle". Les élèves ont suivi trois ateliers. Dans le premier, ils ont appris à trier des emballages dans des caisses de différentes couleurs en fonction des consignes de tri. Dans le deuxième, les jeunes apprentis ont comparé les déchets produits par un repas à base d'aliments frais et ceux produits lorsqu'on utilise des aliments emballés. Enfin, lors du dernier atelier, les élèves ont observé du compost à la loupe et recherché les insectes qui s'y cachent et qui permettent la dégradation des déchets. ❑

Les élèves ont été très satisfaits de cette animation.

L'Association **AMMR vie quotidienne - ADMR du Dolon** intervient sur le territoire de Bièvre Valloire et sur 5 communes : Bellegarde-Poussieu, Moissieu-sur-Dolon, Pact, Primarette, Revel Tourdan

Régie par la loi 1901 et gérée par 17 responsables bénévoles, elle assure un service auprès de 132 clients : personnes âgées, handicapées, familles et autres clients.

L'association dispose de 23 salariées : une TISF, 6 AVS, 4 employées à domicile et 12 agents à domicile. L'association est rattachée au réseau ADMR par la Fédération ADMR Isère (forte de 160 associations dans le département) elle-même affiliée à l'Union Nationale des Fédérations ADMR.

L activité globale a été de 19754 heures d'intervention.

Il nous paraît plus indispensable que jamais de rappeler le rôle déterminant et incontournable de l'aide à domicile dans le cadre de l'aide aux personnes et du maintien à domicile des personnes âgées dans des conditions de sécurité et de confort maximales.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) / La prestation de compensation du handicap (PCH)

Ces allocations gérées par les services du Conseil Général sont à ce jour les réponses les mieux adaptées pour permettre le maintien à domicile des personnes.

Lorsqu'une personne remplit les critères d'attribution de l'une ou l'autre de ces allocations, la famille constitue le dossier avec l'aide de sa mairie. Un plan d'aide est établi par une assistante sociale en partenariat avec le bénéficiaire et sa famille. L'association est alors missionnée pour assurer le service auprès du bénéficiaire.

Si les personnes n'ont pas droit à l'APA ou PCH, les caisses CARSAT, MSA ou autres caisses complémentaires leur allouent des heures d'aide à domicile dans une moindre mesure, celles-ci étant moins dépendantes.

Afin de répondre au mieux aux exigences de qualité et de rigueur, des sessions de formation, obligatoires ou thématiques, sont proposées et suivies par l'ensemble du personnel.

Après 3 ans et 3000 heures de service à la personne, la salariée peut postuler à la formation qualifiant au DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Malgré les efforts développés, le travail de l'aide à domicile reste difficile, mal compris, mais pourtant tellement nécessaire et indispensable…

L'ensemble de l'association remercie toutes les personnes qui accueillent chaleureusement les bénévoles qui viennent proposer les calendriers de l'association, ces sommes réunies permettant de répondre à des interventions d'urgence.

HORAIRES D OUVERTURE :

Les bureaux de l'Association AMMR-ADMR du Dolon sont situés à Pact
La secrétaire administrative, Sandrine Romatif, vous accueille
Du lundi au vendredi de 9H a 12H
Des responsables bénévoles sont également présents au bureau
Les lundis mercredis et vendredis de 13h30 a 17h30
Il est possible de contacter le service pendant ces tranches horaires au 04-74-87-03-45
En dehors de ces horaires, on peut le joindre aux 04-74-84-97-07, auprès des « responsables villages » ou éventuellement aux secrétariats de mairie qui transmettront.

Le bureau de l'Association se compose désormais ainsi :

Présidente : Arlette FAURE DE FONDCLAIR **Vice-président**: Régis DE LAMBERT
Secrétaire bénévole : Doris SEVE **Secrétaire bénévole Adjointe** : Michèle CONTAMIN
Trésorière : Thérèse MERGES **Trésorière adjointe** : Anne-Marie FANJAT et Françoise GABRIEL
Responsables plannings : Arlette FAURE DE FONDCLAIR et Régis DE LAMBERT
Responsable dossier familles : Arlette FAURE DE FONDCLAIR

Les Fils d'Argent

Les Aînés Ruraux

L'année 2012 a été très dure pour notre association.

Beaucoup de malades, d'hospitalisations, de décès parmi nos adhérents.

Nos activités se sont limitées aux journées détentes du jeudi (tous les 15 jours) ; la journée pique-nique du 5 juillet avec 46 participants ; la journée choucroute – fête des anniversaires du 29 novembre avec 48 participants.

A cette occasion nous avons honorés les 85 ans de :

- Madame Paulette LANTHEAUME,
- Madame Raymonde FAURE,
- Monsieur Georges CANABIT,
- il manquait à l'appel suite hospitalisation Monsieur Marius LADRET.

Par contre la journée boudin-gueuses prévue le 25 novembre à été annulée par manque de forces vives pour la préparation ; il n'y a pas eu de journée sortie /visite cette année.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles de nos adhérents décédés en cours d'année 2012 dont :

- JURY Lucette, en mars, dans sa 74ème année
- FAURE Régine, en mai, dans sa 99ème année
- MARGUET Henri, en juillet, dans sa 88ème année
- PUPAT Lucie, en juillet, dans sa 96ème année
- JURY Michel, en août, dans sa 77ème année

Le bureau, le Conseil d'Administration et tous nos adhérents vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX 2013 de santé et de prospérité.

COMITE DES FETES PRIMARETTOIS

Avec le temps, la crise économique, le développement des technologies, les modifications des modes de vies dans notre ruralité, les envies des habitants de nos villages ont évoluées. Les grandes fêtes rurales ne rencontrent plus les succès du passé, et les bénévoles se font plus rares.

Mais vivre en milieu rural ne doit pas être un choix fait au sacrifice des liens sociaux élargis au delà des liens établis au travail, ou à certains loisirs ou certaines activités culturelles à l'accès limité.

C'est donc tout naturellement que le comité des fêtes a décidé de changer de nom et de s'intituler **A.A.D.P** (**association d'animation de Primarette**) pour proposer aux habitants de la commune voire des communes voisines, des activités socioculturelles et manifestations pouvant répondre aux nouvelles attentes des habitants.

Association d'Animation De Primarette c'est :

English training (section anglais) :

Tous les lundis soirs à 19h30, 45mn de discussion en anglais pour les plus hardis, animée par Kate DOHOLLO, notre postière à l'inimitable accent d'Outre-manche.

Arts & Loisirs créatifs :

Tous les vendredis matin de 9h00 à 12h00, arts et techniques sont mis à votre service par Stéphanie MILAN, professionnelle du domaine, pour réaliser vos objets déco et développer votre créativité. Débutant(e)s et initié(e)s sont les bienvenus.

Festival d'humour :

Chaque année, depuis 14 ans déjà, le comité des fêtes, grâce à sa délégation au sein de la commission d'humour de la MJC de Vienne, accueille un artiste de renom et propose ainsi un spectacle humoristique à la hauteur des spectacles Parisiens. Régis Maillot, Jean-Claude Duquesnois, Choc Frontal ou encore Albert Meslay ont laissé quelques souvenirs ou répliques inoubliables chez les Primarettois. **Attention ! Prochain spectacle en avril 2013** mais réservez vos places dès janvier car chaque année la salle est comble et l' A.A.D.P se voit obliger de refuser du monde !

Une section fleurissement :

Quelques jardiniers bénévoles prennent en charge le fleurissement de la commune, semis, repiquage, plantation, arrosage et entretien des massifs et jardinières du village et ses abords.

Une lourde tâche pour peu de bénévoles, mais une commune sans fleurs c'est une commune bien triste ! La section est toujours ouverte aux bonnes volontés même très ponctuelles mais aussi aux dons de graines, plants, boutures de vivaces etc...

mais c'est aussi :

- **Une sortie à la mer le lundi de pentecôte**
- **Une matinée dégustation**
- **Une soirée « festival d'humour de Vienne »**
- **1 à 2 randonnées pédestres, VTT, équestre par an**
- **Une soirée théâtre à l'automne (amateurs ou école de comédie)**

Si l'une de ces activités vous intéresse n'hésitez pas à vous renseignez sans engagement auprès du président au 04 74 85 48 73 ou par mail à aadp38@gmail.com

Si vous avez une suggestion d'activité, un projet à faire partager n'hésitez pas non plus à lui en faire part.

Dernière Assemblée Générale pour le CDFP qui devient AADP

L'Association d'Animation De Primarette vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le Président : Dominique VAURS.

Le sou des écoles de Primarette vous donne régulièrement rendez vous au long de l'année, à travers ses diverses manifestations dans notre village. Vide grenier, dégustation, loto, bugnes, ces événements jalonnent l'année scolaire, jusqu'à notre traditionnelle Kermesse qui annonce les beaux jours, le temps des vacances.

Notre association réunit l'ensemble des parents d'élèves de l'école communale. Elle est composée d'un conseil d'administration et de ses adhérents qui représentent une aide précieuse lors des différentes manifestations que nous organisons.

Les objectifs principaux du sou sont les suivant :

-Garantir aux familles une restauration scolaire de qualité à prix réduit.

Le sou assure la gestion, les dépenses alimentaires et de petit matériel du restaurant scolaire, en collaboration avec la municipalité qui met à disposition les locaux ainsi que le personnel. Ce sont ainsi chaque année plus de 5500 repas cuisinés sur place qui sont servis aux enfants.

-**Soutenir et Financer les projets éducatifs et culturels, en rapport avec les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.**

En mai 2012, nous avons eu la joie de voir partir en classe verte les élèves du cycle 3 à la Motte Chalençon. Une expérience enrichissante, dont nos jeunes se souviendront sans doute longtemps.

L'ensemble des élèves a également pu apprécier le spectacle proposé lors du festival d'humour et le voyage scolaire de fin d'année à Saint Antoine l'Abbaye.

Enfin, le sou finance aussi 10 séances de piscine pour un coût annuel de 2151 euros, en piscine couverte (à St Maurice l'Exil). Ce choix permet de garantir la tenue de toutes les séances, indépendamment de la météo. Nous en profitons pour remercier les parents agréés dont la présence est indispensable pour accompagner les enfants.

Classe verte

Lors de la première manifestation de cette année scolaire, de nombreux parents sont venus renforcer l'équipe. C'est l'occasion de remercier vivement tous ces parents qui se mobilisent selon leur disponibilité : un peu de temps, un gâteau, de l'énergie pour porter les tables ou de la bonne humeur derrière le bar. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le vide grenier aurait été à coup sûr une réussite si la météo exécrable n'avait réduit à peau de chagrin le nombre d'exposants, ainsi que nos espoirs. Ce n'est que partie remise… au 21 avril 2013. En attendant, nous vous donnons rendez vous le dimanche 10 février pour notre loto.

Le sou vous souhaite une excellente année 2013

FNACA

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE. MAROC. TUNISIE
Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de:
Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu sur Dolon.

Siège social: Mairie
MONTSEVEROUX

ACTIVITES 2012

A savoir que l'année FNACA débute le 1er septembre 2011

07 octobre 2011	ASSEMBLEE GENERALE MONTSEVEROUX à17 h.
13 novembre 2011	Matinée Boudin , Saucisses et Gueuses à PRIMARETTE .
13 janvier 2012	Tirage des Rois à MOISSIEU sur DOLON Salle des fêtes.
11 février 2012	Concours de Belote à COUR & BUIS salle Socio culturelle.
10 mars 2012	Repas Annuel à COUR & BUIS au centre d'Accueil la Tour de Buis. Inauguration nouveau drapeau, remise Médailles 50ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie, aux Maires Honoraires : COLLION. JOURDAN. NICAISE.
19 mars 2012	Commémoration du 50ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie. Cérémonies : Montferrat, Vienne, Primarette, Montseveroux avec remise de Médaille de porte Drapeau à MASSAT Gabriel par Angéline APPRIEUX Maire.
13 au 19 mai 2012	Voyage séjour à PORT- MANECH BRETAGNE sud FINISTERE 34 participants.
30 juin 2012	Inauguration plaque souvenir posée sur Monument aux Morts à COUR & BUIS Remise de la Médaille du TRN à Jacques AVALLET par Evelyne AVIAS Maire.
22 juillet 20112	27ème Vide GRENIER à PRIMARETTE 64 exposants beaucoup de visiteurs.

NECROLOGIE

Décédés : le 28/12/ 2011 APPRIEUX Robert. le 25/05 /2012 COLLARD André.
le 03/08/2012 JURY Michel, et son épouse Lucette le 05/03/2012.

BUREAU 2013

Président : d'honneur BONNET Marc.	Président : honoraire NICAISE Vital.
Président : CHARRETON Alphonse.	Président : d'honneur PIOT Roger.
Vice - Président : JOURDAN Pierre.	
Trésorier : COLLION Jean.	Trésorier adjoint : ROUX Michel.
Secrétaire : FANJAT Christian.	Secrétaire adjoint : FAURON André.
Resp journal, juridique : CHARRETON A.	Responsable sociale : PEYRON Claire.

19 mars 2013

Commémoration du 51ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie : les Cérémonies auront lieu à PRIMARETTE 17 h 15, MONTSEVEROUX à 18h , COUR & BUIS horaire à préciser.

Le Comité est constitué de 61 adhérents anciens Combattants d'ALGERIE, 11 veuves, 27 Sympathisants

Pour les activités 2013: se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la Commune.
Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations. ***Bonne année 2013***

Groupe voyage Bretagne

plaque COUR et BUIS

Remise médaille MASSAT G

Remise médaille AVALLET Jacques

18 juin remise Médaille Militaire
À JURY Michel

Inauguration drapeau et médailles Maire

Conscrits

Les conscrits ont eu le plaisir, cette année encore, de vous recevoir lors de leurs manifestations et la classe 2012 va laisser sa place à celle de 2013.

Les conscrits ont organisé, cette année, différentes manifestations :

En mai, une tournée du muguet ayant ravi beaucoup de personnes a fonctionné correctement.
En juillet, notre marche semi-nocturne n'a pas marché avec 5 courageux participants à cause de la pluie et ce malgré sa nouveauté.

En août, le retour de la traditionnelle vogue même si, sa date a été modifiée, a réveillé le village avec des forains qui ont réapparu. A noter que la vogue se déroulera l'année prochaine de nouveau fin août.

Du jeudi au dimanche, la tournée s'est déroulée dans la bonne humeur sauf le samedi après-midi où les conscrits se sont faits attaqués par les anciens conscrits, ce qui a ralenti fortement la tournée.

Le vendredi soir, le karaoké a ressurgi mais n'a pas vu une forte affluence tout comme le concours de pétanque du dimanche (vingtaine de doublettes) au contraire du bal animé par la sono Paladema qui a attiré une forte foule le samedi et dimanche soir.

Nous nous excusons encore de l'absence du feu d'artifice mais cela n'est pas de notre faute. En effet, la loi ne permet plus de tirer le feu d'artifice dans le village à cause de trop grandes distances de sécurité à satisfaire.

Nous remercions les habitants de Primarette pour leur accueil et leur générosité lors de notre tournée annuelle des brioches.

Nous remercions également Jean-Christophe Lantheaume, Max Marguet et Julien Romatif qui ont assuré cette année le rôle de pilote pour faire la tournée en tracteur.

UN TRES GRAND MERCI A VOUS TOUS.

Toutes les personnes nées en 94-95-96 peuvent contacter PEDEUX Charles au 06-79-10-04-75, si elles sont intéressées pour participer à l'association des Conscrits de Primarette.

Bureau 2012 :

Président :	**PIOLAT** Joris
Vice Président :	**PEDEUX** Charles
Trésorière :	**BOUVET** Tifanny
Vice Trésorier :	**MIGUET** Jordan
Secrétaire :	**PION** Nicolas
Vice Secrétaire :	**GANET** Ninon

A.C.C.A. PRIMARETTE

La saison de chasse touche à sa fin. J'espère qu'elle vous aura offert de belles journées d'émotions dans notre nature primarettoise. Mais pour mériter ces émotions, il faut s'investir tout au long de l'année.

Nous devons être plus nombreux sur le terrain pour participer aux aménagements pour le petit gibier et à toute action en faveur de notre territoire et de la faune sauvage.

Nous revendiquons le titre de gestionnaires. Justifions-le.

De nombreuses actions sont déjà menées dans ce sens, pose de miradors, plantation de haies, culture à gibiers, pose de réflecteurs etc…..et je ne peux que féliciter ceux qui en ont la charge. Cependant, ils me font souvent part de leur lassitude car ils ne sont pas toujours suffisamment épaulés.

Il serait véritablement regrettable pour l'ensemble des chasseurs que ces personnes dévouées baissent les bras.

Ensemble, démontrons que nous ne sommes pas uniquement présents sur le terrain durant la période de chasse mais que nous œuvrons tout au long de l'année pour une faune et des habitats riches et diversifiés.

La chasse est un engagement au quotidien qui nous procure des satisfactions à la hauteur de notre implication.

LE PRESIDENT

Invitez-vous à nos manifestations 2013 :

- Matinée boudins : **20 janvier 2013**
- Assemblée générale : **05 mai 2013**
- Tir aux pigeons : **12, 13 et 14 juillet 2013**
- Méchoui : **10 aout 2013**

Le bureau : Président : CHARRETON Hervé
Vice-président : DURIEUX Gilbert
Trésorier : BARBE Thierry
Secrétaire : SEMBEL Frédéric
Membres : MARCHAND Jérôme, GENTIL Franck, SARRAZIN Edouard, PIOLAT Roger, POURCHERE Jean-daniel

Le président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013

Ripatons et Bartifelles

Ripatons et Bartifelles est une association dynamique malgré son jeune âge.

Notre association vous propose l'apprentissage de danses traditionnelles du Dauphiné du XIX e siècle. Nous proposons également des initiations en country, rock, danses de bal folk, danses traditionnelles d'autres régions de France et du monde.

Nous présentons toutes ces danses lors de démonstrations en costumes traditionnels que nous avons refaits à partir de gravures d'époque.

L'association se compose de 2 groupes :

-**les adultes** : qui se réunissent le samedi soit de 10h à 12h ou 17hà 19h. Durant ces répétitions nous faisons de la technique de base pour apprendre les pas suivi de l'apprentissage des chorégraphies.

-**Les enfants** : Nous proposons deux groupes : les plus grands de 8 à 11 ans et les plus jeunes de 5 à 7 ans. Les répétitions auront lieu en même temps, dans la salle des associations et dans la SPAR le vendredi de 18H30 à 19H30. Nous proposons des comptines, des danses traditionnelles. Nous travaillons également le rythme et la technique de base.

Nous avons également **un groupe de couturières**, qui se réunit régulièrement pour confectionner les costumes traditionnels.

Spectacles et démonstrations

En octobre 2012, nous avons participé à la Veillée Châtaigne à Pisieu à l'occasion d'un jumelage entre le village de Revel Tourdan et un village de Catalogne. Ce fut l'occasion pour le groupe des adultes de faire leur premier spectacle en costume.
Le groupe des enfants a animé le goûter de l'ADMR à Primarette.
Le 17 novembre nous avons organisé une soirée country qui a réuni une centaine de danseurs autour d'Isabelle l'animatrice de la soirée.

Les enfants participeront pour la 3ème année au carnaval de St Pierre de Chandieu.

Un grand merci à la commune de Primarette pour la mise à disposition des salles communales pour nos répétitions. Merci également au Comité des Fêtes pour le matériel prêté et les panneaux de bord de route.

Si vous voulez nous rejoindre pour danser, jouer de la musique, confectionner des costumes, n'hésitez pas à nous contacter.

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques :

- le vendredi de 18H30 à 19H30 pour les enfants âgés de 5 à 10 ans ,
- le samedi de 10H00 à 12H00 ou de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes.

Dates à retenir :

Soirée Karaoké le Samedi 23/2/2013
Bal folk avec Cire Tes Souliers le Samedi 4/5/2013

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter !
Adresse : Ripatons et Bartifelles – Mairie 38270 PRIMARETTE
Tel : 04. 74.16.84.53 (J. CERQUEIRA Président)
Mail : ripatonsetbartifelles@gmail.com

FOOTBALL CLUB DES COLLINES

Siège Social : La Mairie, Le Village, 38 270 Moissieu-sur-Dolon
Ligue Rhône-alpes
District de l'Isère
Couleurs du club : Noir et Blanc

Le Football Club des Collines compte environ 150 licenciés :

Notre club vient de débuter sa cinquième saison. Nous avons assez de recul maintenant pour affirmer que nous avons réussi ce rapprochement entre Bellegarde-Poussieu, Primarette et Revel-Tourdan, avec les villages de Pisieu et Moissieu Sur Dolon.

L'effectif des moins de 9 ans compte 25 licenciés qui apprennent les fondamentaux du Football avec Maurice Guillot, Alain Fredout, Thomas Jolivet qui sont aidés également par quelques papas expérimentés les samedis lors des plateaux.

Concernant les moins de 11 ans et moins de 13 ans, les effectifs sont un peu plus restreints mais ces 2 groupes sont sérieux et très présents aux entrainements et aux matchs. Max Rostaing, Florian Brochier, Laurent Dohollo, Matthias Ballesta et Fabrice Rostaing les encadrent aux entrainements et aux matchs.

Notre équipe féminine compte 16 licenciées. Gilles et Quentin Imburchia travaillent depuis 3 saisons pour faire progresser ce groupe. Nos filles sont sur la bonne voie et attirent de plus en plus de supporters le dimanche matin.

Nos féminines évoluent à 7 en poule de brassage. Leur objectif est de finir dans les premiers pour éventuellement monter d'un niveau en 2 ème phase.

Quelques départs ont été compensés par des nouvelles recrues qui sont venues renforcer l'effectif : Katleen, Carine et le retour de Laurie dans son club formateur.

D'après Gilles, ce groupe va pouvoir continuer le travail technique entrepris depuis 3 saisons en mettant l'accent sur le travail physique, une de nos faiblesses pour les saisons passées.

Dominique Médalin, Anthony Cherpa et Julien Bruchon sont nos 3 entraineurs des séniors. Ils connaissent tout trois parfaitement le club et l'osmose entre les joueurs et eux est une évidence. Même si nos 3 équipes ne sont pas premières de leurs poules respectives, elles restent chacune bien calées dans la première partie du classement, laissant envisager de belles choses en 2 ème partie de championnat.

Les vétérans enfin ont vu leur effectif augmenter cette année : ils sont 24 à garder la forme le vendredi soir. Nous avons donc une équipe à 11 et une équipe à 7.

<u>Manifestations pour 2013 :</u>

6 janvier 2013 : BOUDINS à Tourdan

3 février 2013 : MOULES FRITES
au foyer à Poussieu

3 mars 2013 : LANGUES DE BŒUF
au stade à Revel

27 avril 2013: SOIREE DANSANTE
à Beaurepaire

14 juin 2013: CONCOURS DE PETANQUE
au boulodrome à Poussieu

14 juillet 2013: FETE NATIONALE
et feu d'Artifice au stade à Revel

30 Aout 2013 : CONCOURS DE PETANQUE
au boulodrome à Poussieu

29 Novembre 2013: CONCOURS DE COINCHE à Moissieu

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Un avant goût du téléthon de décembre : Mobilisation des motards dans les bois "des coches"

Le 10 novembre, l'équipe du téléthon de Primarette a organisé une action de solidarité à l'initiative d'un jeune Primarettois, Benoit TRAVERSIER. Cette journée a permis de réunir des passionnés de moto tout terrain sur une piste de plusieurs kilomètres tracée par Benoit et ses amis sur un magnifique terrain de jeu de 4 hectares mis à la disposition des motards et du Téléthon par Gérard LADRET, autre Primarettois.

Soixante inscrits (dont des participants venus du Puy De Dôme) pour ce challenge sans récompense, sinon la satisfaction d'avoir partagé sa passion. Mais la pluie en a rebuté quelques uns, ce qui n'a pas empêché une centaine de personnes de partager la tartiflette cuisinée par David. Les odeurs de Ricin ont vite été chassées par le parfum de la tartiflette, après un petit nettoyage haute pression tant pour les machines que pour les pilotes.

LAINE DE LA BIEVRE — Mercredi 14 novembre 2012

PRIMARETTE

Téléthon : les motards mobilisés

Samedi, à Primarette, ça sentait bon la tartiflette et les motards faisaient ronronner leurs motos. De quoi se réunir même sous la pluie !

Un enduro était organisé par un jeune motard du village, Benoît Traversier, 18 ans pour le Téléthon. « Cela fait quatre ans que je pratique la moto et j'avais envie d'organiser une telle fête de solidarité à Primarette. J'ai demandé à la mairie, ils ont dit oui, et nous sommes là ! ». Pas de compétition mais des dons avec 60 inscriptions et la tartiflette préparée par David qui prévoyait une centaine de parts. « Nous organisons une autre journée pour le Téléthon : le 8 décembre », explique Marie-Paule Guilbaud, porteur de projet.

Alors, rendez-vous ce jour-là, pour une journée de bonne action. À Primarette, ça sera tartiflette !

Laurent Jury, Florent Trouillet, Benoît Traversier et Valentin Doudaine ont été ravis de partager le terrain. Pendant ce temps, une tartiflette et plusieurs assiettes : tous les bénévoles étaient prêts pour servir le plat dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Et ça n'a pas été facile pour tout le monde !

Un grand merci à tous les organisateurs, bénévoles, participants, à Gérard Ladret, à David le cuisinier, à Benoit et ses amis. L'enveloppe de 1000€ sera àjoutée aux recettes du Téléthon de décembre.

Merci, Merci, Merci.....

Merci à vous tous, donateurs, bénévoles, sponsors, merci à toutes les primarettoises et primarettois qui se sont déplacés, merci aux gens des autres villages qui sont venus par solidarité. Votre générosité à tous nous a permis de collecter cette année une somme record : **8022**,58 €

184 repas "tartiflette" servis cette année : Merci David le cuisinier Tartiflette et Joseph son second, Merci Dom le cuisinier Andouillettes, Merci à Aude pour les tartes et aux pâtissier(e)s bénévoles.

Merci aux arboriculteurs pour leur don de 1400 kg de pommes qui ont toutes trouvé preneur sur les deux jours de solidarité.

Le froid n'a pas réussi à geler votre générosité, il faut dire que le vin chaud était notre botte secrète cette année...

Le père Noël a réussi à venir malgré le mauvais temps, les lanceurs de charentaise n'ont pas pris froid aux pieds (record ADULTES Benoît FAURE : 25 m et ENFANT Killian GENTIL : 18,50 m) et le groupe Ripatons et Bartifelles, dans ses beaux costumes, nous a bien diverti.

Coté pratique, Merci les Sapeurs Pompiers de Beaurepaire pour cette démonstration fort appréciée de l'usage du défibrillateur.

Enfin, et que les oubliés me pardonnent, merci aux Conscrits de Primarette pour leur implication bénévole dans notre action.

Merci donc au nom de tous les malades, mais aussi merci de m'avoir offert ce "record" pour mon dernier téléthon. Il faut savoir laisser la place, je serai là l'an prochain pour assister le (ou la) nouveau porteur de projet, qu'il (ou elle) se fasse connaître, je l'aiderai.

Marie Paule

Le 15 décembre, Marie Paule a remis à Monsieur POCHON , représentant régional de l'Association Française contre les Myopathies (AFM) la somme de 8022,58€.

	A.A.D.P.	F.C.C.	SOU DES ECOLES	FILS D'ARGENT	F.N.A.C.A.	A.C.C.A	MAIRIE CCAS	CONSCRITS	Ripatons & Bartifelles
JANVIER	Dimanche 27 : dégustation matinée SPAR	Dimanche 6 : Matinée boudins (Tourdan)	----	Jeudi 10 : AG salle d'animation + repas annuel	Vendredi 11 : tirage des rois (Moissieu sur Dolon) 14h : belote, coinche 17h : dégustation galette	Dimanche 20 : Matinée boudins (place de la Mairie)	Vendredi 18 : à 18h30 Voeux à la SPAR	---	---
FEVRIER	---	Dimanche 3 : moules frites (Foyer Poussieu)	Dimanche 10 : 14h Loto (SPAR)	---	Samedi 9 : concours de belote 14h à Cour et Buis Salle socio-culturelle	---	Dimanche 17 : Chorale (14h30)	---	Samedi 23 : Soirée Karaoké SPAR 20h
MARS	Samedi 2 : Concert Musique (SPAR)	Dimanche 3 : Langue de boeuf (Stade Revel)	Samedi 23 : vente des bugnes	---	Dimanche 17: Repas annuel à 12h (Montseveroux - salle du château) Mardi 19 : Commémoration du cessez le feu en Algérie 17h15 Primarette 18h à Montseveroux Cour et Buis (Horaire non défini)	---	Samedi 23 : Après midi cinéma (SPAR)	---	---
AVRIL	Mercredi 3 : Festival d'humour (SPAR)	Samedi 27 : repas dansant 20h (Beaurepaire)	Dimanche 21 : (SPAR) dégustation surprise + vide grenier	----	---	---	Samedi 13 : repas des aînés	---	---
MAI	Dimanche 12 : randonnée VTT, équestre et pédestre Dimanche 19 : Sortie à la mer	---	----	---	Vendredi 24 mai : concours départemental boules à Paladru	Dimanche 5 : AG (SPAR)	Mercredi 8 : Commémo. victoire 1945 À 10h45	30 avril - 1 mai : Tournée du muguet	Samedi 4 : 20 h Bal folk + stage après midi
JUIN	---	Vendredi 14 : Concours pétanque nocturne (Poussieu)	Vendredi 28 : Kermesse Samedi 29 : Pétanque semi-nocturne	---	---	---	---	samedi 8 : Pétanque semi-nocturne	---

	A.A.D.P.	F.C.C.	SOU DES ECOLES	FILS D'ARGENT	F.N.A.C.A.	A.C.C.A.	MAIRIE CCAS	CONSCRITS	Ripatons & Bartifelles
JUILLET	Cinéma Plein Air (parking SPAR)	Samedi 14 : pétanque + feu d'artifice + repas + bal gratuit (Revel)	----	---	Dimanche 21: Vide grenier (Primarette) 6h - 19h	12,13, 14 : Tir aux pigeons	---	samedi 27 ou dimanche 28 : marche	---
AOUT	---	Vendredi 30 : concours pétanque (Poussieu)	----	---	---	Samedi 10 août : méchoui	---	22 au 25 août : Vogue	---
SEPTEMBRE	Samedi 7 : marche semi-nocturne, soirée contée	----	Vendredi 13 : AG à 20h30 (salle d'animation)	---	Vendredi 20 : Réunion de secteur à 14 h (SPAR)	Vendredi 6 : remise des cartes sociétaires (cabane des chasseurs)	---	---	---
OCTOBRE	Samedi 19 : Soirée Théatre (SPAR)	----	**----**	---	Vendredi 4 : AG à Montseveroux 17 h Salle du Château	---	Dimanche 6 ou 13 octobre : Jeu de société	---	Samedi 5 : AG à 15h (Salle d'animation)
NOVEMBRE	Vendredi 15 : AG (Salle d'animation)	Vendredi 29 : Concours de coinche (Moissieu)	----	Dimanche 24 : Matinée boudins	Dimanche 10 : Matinée boudins (SPAR)	---	Lundi 11 : Commémo. Armistice 1918 à 11h30	---	Samedi 16 : Bal country à 20h30 (SPAR) + stage en après midi
DECEMBRE	---	----	Dimanche 1 : Concours coinche 14h (SPAR)	---	---	---	AFM - Téléthon : 7 et 8 décembre 2013	---	---

Ce calendrier prévisionnel peut être modifié en cours d'année. Il est prudent de contacter les associations organisatrices pour confirmation.
Coordonnées de toutes les associations sur ***www.primarette.fr****, rubrique "les associations"*

MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr
www.primarette.fr

Ouverture au public :

Mardi, mercredi, jeudi : de 9h00 à 11h30
Vendredi : de 9h00 à 11h30
et de 14h00 à 17h00
Samedi : de 9h00 à 11h30

Mme le Maire reçoit tous les matins sur rendez-vous (sauf mercredi) .

AGENCE POSTALE

04.74.84.57.30

lundi - vendredi
8h30 - 11h
samedi
8h - 10h30

DECHETTERIES

Horaires en vigueur à compter du 1° juillet 2010

Présentation du badge obligatoire

BEAUREPAIRE

04.74.84.61.81

Lundi, Mardi et Mercredi
8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h45
Jeudi
13h30-17h45
Vendredi et samedi
8h30 -17h45

VALLEE DE LA VAREZE

04.74.20.39.16

Mardi
9h - 11h45 / 15h - 17h45
Mercredi
15h / 17h45
Jeudi
9h / 11h45
Vendredi
13h / 17h45
Samedi
9h - 12h15 / 13h30 - 17h45

TELEPHONES UTILES (Ver.9/12/10)

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Stade Communal - PRIMARETTE	04 74 84 51 48
Gendarmerie - BEAUREPAIRE 17	04 74 84 60 17
Centre de Secours 18	04 74 31 47 18
Ambulances Beaurepairoises	04 74 84 75 86
Taxis des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 19
(Drs MALLORY - GILIBERT - RAMON)	
Dr BARRAL-CADIERE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Cabinet SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 11
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Pôle Petite Enfance Intercommunal	04 74 79 07 23
E.R.D.F. Urgence Dépannage Electricité	08 10 33 30 21
E.R.D.F. Accueil Raccordement Electricité	08 10 47 69 34
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
G.r.D.F. (Gaz Réseau Distribution) Raccordement et conseils	08 10 22 40 00
France Telecom Dépannage	13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 31 55
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	08 21 80 30 38
Sous-préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Office de Tourisme du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 18 19
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	04 74 85 09 93

Commission Communication : A. APPRIEUX, D. DANZO, K. VASSEUR-BRAGANTI, M. AVALLET, M. SANTONAX.
Directeur de la Publication : Angéline APPRIEUX - Coordination et mise en page : Martial SANTONAX.
Comité de rédaction : Karine VASSEUR-BRAGANTI, Michèle AVALLET, Martial SANTONAX.
Imprimé en 350 exemplaires sur du papier répondant aux normes environnementales en vigueur. Distribué par nos soins.